



République Française - Département de la Moselle

Arrondissement de Metz-Campagne

COMMUNE DE VIGY

Nombre de membres élus : 19

Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT-HUIT MAI DEUX MILLE VINGT-SIX

à 19 heures 30, en Mairie

Membres présents : Mesdames et Messieurs Sylvain WEIL, Nathalie RAVAINÉ, Hervé PRITRSKY, Sabine PARTICELLI, Léo FAVASULI, Clarisse CHARLET, Annie BRULLOT, Nicolas AUBRY, Anne WINGELINCKX, Laetitia HENRY, Daniel GIEREND, Eugénie MERCIER, François PERNET, Aurélie LARUE, Audrey ECKER, Lionel DOMINGUES SOUTO, Loyce CZAPKA.

Nicolas RAVAINÉ arrive à 19h44.

Membre absent excusé ayant donné procuration :

Baptiste VINCENT donne procuration à Léo FAVASULI

Convocation du 21 mai 2026.

Secrétaire de séance : Annie BRULLOT.

La séance est ouverte à 19h31, sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

N° 2026/005/004

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX COMMISSIONS DE LA CCHCPP

Rapporteur : Nathalie RAVAINÉ

Suite au renouvellement de la commission locale d'évaluation des charges transférées au sein de la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange et des commissions thématiques, il convient de procéder à la désignation de 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant pour siéger au sein de la CLCET et un représentant par commission thématique.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-21 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de la Communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner le ou les délégués de la commune pour assurer le suivi des dossiers et la représentation de notre commune ;

Le Maire propose les candidatures suivantes :

- Commission obligatoire : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (1 titulaire et 1 suppléant)
 - Candidat titulaire : Nicolas RAVAINÉ
 - Candidat suppléant : Loyce CZAPKA

- Commissions thématiques : (1 membre par commune et par commission)
 - Finances et Ressources : Annie BRULLOT
 - Mutualisation et services aux communes : Hervé PRITRSKY
 - Environnement – trame verte et bleue – transitions : Nicolas RAVAINÉ
 - GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : Nicolas RAVAINÉ
 - Développement économique, numérique et attractivité : Daniel GIEREND
 - Aménagement du territoire : urbanisme, habitat, mobilités : Léo FAVASULI
 - Communication : Sylvain WEIL
 - Services à la personne (dont RPE et Ecole de musique), action sociale, vie associative et culturelle : Sabine PARTICELLI
 - Déchets : Sylvain WEIL
 - Eau et assainissement : Lionel DOMINGUES SOUTO

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret et d'opter pour un vote à main levée pour la désignation à la CLECT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE :

1. **De désigner** en qualité de représentant(s) de la commune à la commission CLECT de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange :
 - Représentant titulaire : Nicolas RAVAINÉ
 - Représentant suppléant : Loyce CZAPKA
2. **Dit** que la présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange
3. **Charge** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret et d'opter pour un vote à main levée pour la désignation des représentants aux commissions thématiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE :

1. **De désigner** en qualité de représentant(s) de la commune aux commissions suivantes de la Communauté de Communes Haut Chemin- Pays de Pange :
 - Finances et Ressources : Annie BRULLOT
 - Mutualisation et services aux communes : Hervé PRITRSKY
 - Environnement – trame verte et bleue – transitions : Nicolas RAVAINÉ

- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : Nicolas RAVAINÉ
 - Développement économique, numérique et attractivité : Daniel GIEREND
 - Aménagement du territoire : urbanisme, habitat, mobilités : Léo FAVASULI
 - Communication : Sylvain WEIL
 - Services à la personne (dont RPE et Ecole de musique), action sociale, vie associative et culturelle : Sabine PARTICELLI
 - Déchets : Sylvain WEIL
 - Eau et assainissement : Lionel DOMINGUES SOUTO
2. **Dit** que la présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange
3. **Charge** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance du Conseil municipal à 19 h et 56 minutes.

La secrétaire de séance

Annie BRULLOT

Le Maire,

Président de séance,

Sylvain WEIL

Pour extrait conforme,
Vigy le 28 mai 2026,

Le Maire,
Sylvain WEIL,

